

Académie de Rennes : enseignement privé

QUELS MOYENS POUR LA RENTREE 2020 ?

Février 2020

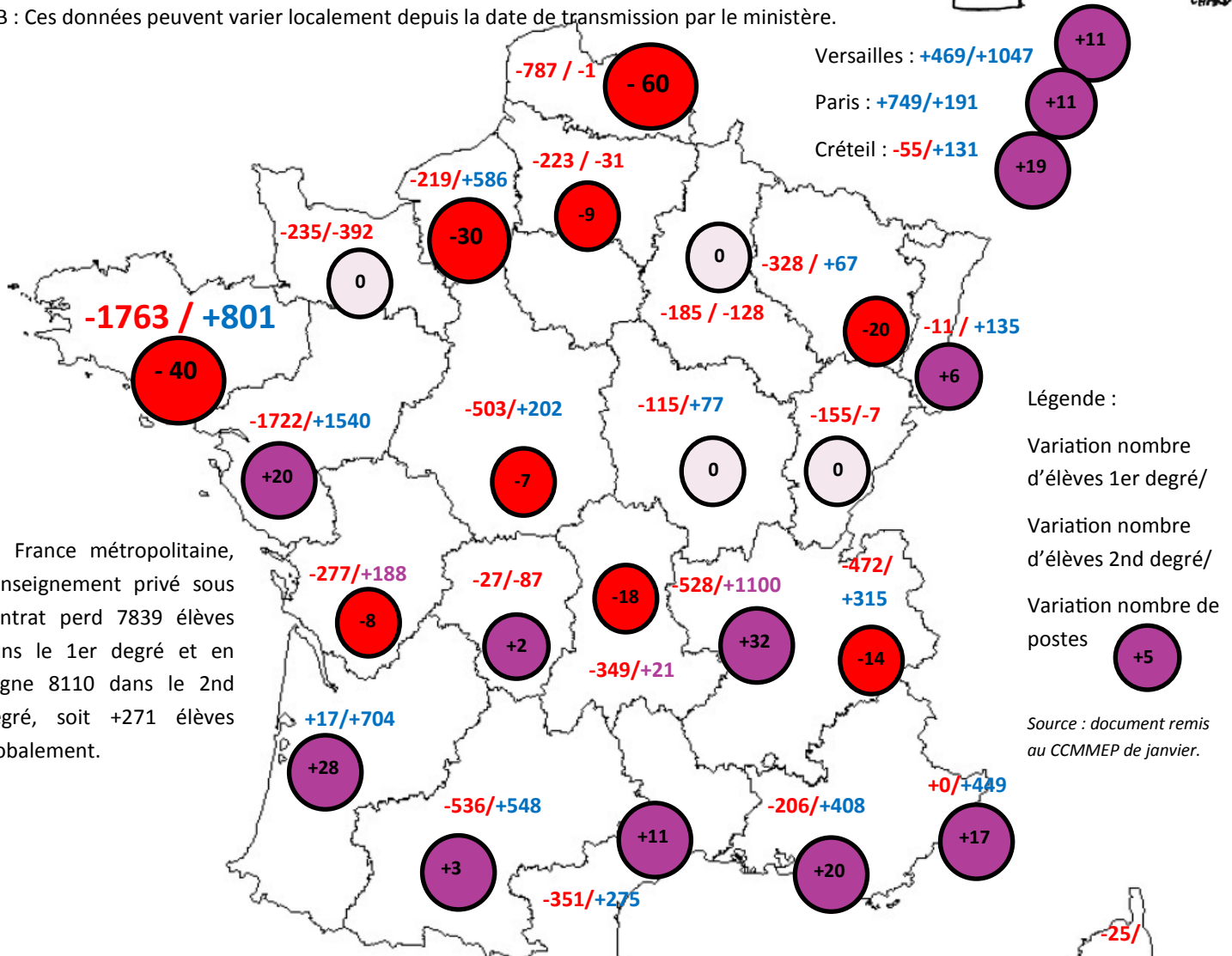
Les Dotations Globales Horaires arrivent dans les établissements, les décisions concernant les emplois tombent dans les écoles.

Du côté du ministère, on communique sur un « schéma d'emplois neutre », c'est-à-dire absence de créations ou de suppressions d'emplois d'enseignant-es du 1^{er} et du 2nd degré au projet de loi de finance 2020.

Sur le terrain, la réalité sera bien différente : des suppressions de postes se profilent dans le secondaire, du fait de la réforme du lycée général et technologique et de la réforme du lycée professionnel. Autre problème : la transformation d'heures postes en HSA dans le 2nd degré...

Ci-dessous, les chiffres pour chaque académie pour la rentrée 2020.

NB : Ces données peuvent varier localement depuis la date de transmission par le ministère.



En France métropolitaine, l'enseignement privé sous contrat perd 7839 élèves dans le 1er degré et en gagne 8110 dans le 2nd degré, soit +271 élèves globalement.

Légende :
 Variation nombre d'élèves 1er degré/
 Variation nombre d'élèves 2nd degré/
 Variation nombre de postes

Source : document remis au CCMMEP de janvier.

Pour la CGT EP, les moyens ne sont pas à la hauteur des ambitions qu'un Etat devrait avoir pour ses jeunes. L'éducation doit être vue comme un investissement, pas un coût !

Ces choix budgétaires auront inévitablement un impact sur les conditions d'étude des élèves et sur les conditions de travail et l'emploi des enseignant-es. Vous pouvez compter sur la CGT EP pour défendre vos droits !